

Jeudi 17 Janvier 2019

Vœux aux Membres du Personnel

Les Membres du Bureau, du Conseil d'Administration, La Direction et moi-même vous remercions de votre présence et en ce début d'Année nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de réussite Personnelle, Professionnelle et le tout entouré d'une bonne santé pour vous et vos familles.

Comme à l'habitude, nous sommes heureux d'accueillir les Bénévoles, qui œuvrent à longueur d'année pour le bien-être de nos Résidents et nous les remercions de leur présence.

Ce qu'il faut retenir de l'année 2018

L'année **2018** a été marquée par différents évènements et, comme les années précédentes, je n'en reprendrais que quelques-uns.

Tout d'abord, en dehors de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois et les Membres du Bureau 11 fois. Ces réunions permettent aux Administrateurs de prendre des décisions ou des orientations qui impactent plus ou moins directement le fonctionnement de la Résidence. C'est ainsi qu'il a été décidé de dénoncer et de revoir l'accord d'Entreprise qui datait de 1999 et était devenu totalement obsolète et inapplicable en l'état. Il a donc été mis en place un groupe de travail, dont la mission est de proposer un nouvel accord sur « l'aménagement du temps de travail ». Les Membres du personnel, formant ce groupe, ont été désignés en tenant compte de la représentativité des métiers et des contraintes d'horaires des services de la Résidence.

Un projet de texte devrait être disponible vers la mi-février. Après discussions, et échanges avec les Membres du Groupe, il pourrait être finalisé pour une mise en application, et ce ne sera pas un « poisson », pour le 1^{er} Avril 2019.

L'objectif de cet accord est d'avoir un peu plus « d'équité » entre les salariés qui bénéficient des accords de CCN51 d'avant décembre 2011 et ceux qui n'en bénéficient pas. Il est clair que, comme tout accord, il ne sera pas parfait. Pour certaines et certains il y aura du plus et pour d'autres du moins. L'essentiel étant que les sentiments d'inégalités soient le plus « gommés » possibles.

2018 a également permis de constater que la bonne gestion de l'Etablissement a dégagé un peu de ressources financières. Sur proposition de la Direction, le Conseil d'Administration a validé le choix d'attribuer, suivant des critères définis, des chèques cadeaux aux Membres du Personnel.

Restons encore un petit peu dans l'aspect « cadeau ». En effet nous avons reçu, de la part de Monsieur Marcel P. un chèque, de « 8000 € », résultant de la vente de sa voiture personnelle. Avec cette somme, nous avons décidé d'acquérir un véhicule d'occasion mieux adapté à notre usage, pour remplacer le « KANGOO » actuel. Ce nouveau véhicule est un Peugeot « TIPI », qui est équipé de deux portes latérales coulissantes, a été livré le mercredi 9 Janvier.

Au niveau de l'activité je noterai juste qu'à la date du 18 décembre 2018 nous avons enregistré 52 mouvements d'entrées et/ou sorties de Résidents soit environ 1 mouvement par semaine !

Ce qui nous attend en 2019 :

En dehors de continuer à bien accueillir et bien entourer nos Résidents, nous aurons trois échéances importantes.

La première est l'évaluation et la mise à jour de la coupe « Pathos », ce qui se fera en Avril,

La deuxième est l'évaluation et la mise à jour de notre « GMP » qui se fera également en Avril.

Ces deux évaluations nous permettront de nous rendre à notre troisième « échéance » avec les meilleurs arguments possibles.

Cette troisième échéance est celle de la signature de notre « CPOM » qui devrait intervenir dans le courant du 2^{ème} semestre, signature qui mettra fin à notre convention « TRIPARTITE » actuelle.

Cette troisième échéance nous amène également à redéfinir notre politique d'investissements financiers, les orientations à prendre pour l'Etablissement et tout cela pour les **5 prochaines années**.

Nous devons également répondre aux nouvelles directives et attentes des organismes de Tutelles (ARS et Département). Pour cela nous nous devons réécrire et/ou adapter notre « Projet Associatif ». C'est lui définira nos choix et qui servira de guide pour les prochaines années.

Comme vous le voyez, tout cela met déjà beaucoup de « piment » à l'année 2019.

Pour terminer je vais vous faire part du partage, que nous avons, avec l'un de vos soucis quotidien à savoir : la question que vous vous posez en venant travailler : « Où vais-je STATIONNER » ?

Maintenant que les travaux de « La Passerelle » sont terminés, nous avons aménagé quelques places de stationnement, en bas, dans la zone donnant accès au nouveau bâtiment et ce dans l'attente d'une future zone de stationnement. Cet aménagement, dont la configuration et l'implantation actuellement en études et ne sont pas encore arrêtées, se situera sur la partie arrière de l'Etablissement.

Pour les places de stationnement, récemment créées, celles-ci ne sont peut-être pas idéales mais nous voulions limiter nos dépenses pour cet aménagement provisoire.

Egalement dans le cadre du réaménagement définitif de cette zone, et pour limiter le flux de véhicules par l'entrée principale de la Résidence, nous envisageons de créer un nouvel accès dédié aux Membres du Personnel et aux livraisons. Celui-ci serait situé du côté du mur qui assure la séparation entre notre Etablissement et le bâtiment de La Passerelle.

D'ailleurs je profite de ce petit mot pour vous faire part de la mise à disposition, pour les Membres du Personnel et les Bénévoles qui seraient intéressés, de la terre végétale, provenant des travaux de terrassement, et qui est stockée à l'arrière de la Résidence.

Cette terre sera à enlever par les intéressés qui devront, au préalable, s'inscrire auprès de l'accueil, ceci afin de « gérer » au mieux ces enlèvements.

Pour conclure ces informations « travaux », je vous fais part de notre choix de mettre en place un système de « **vidéo protection** » au niveau de l'Etablissement. Ce choix fait suite aux différents incidents, que nous avons eu à déplorer depuis quelques temps. Que cela porte sur des vols d'argent

auprès de nos Résidents ou plus récemment auprès de Membres du Personnel, des vols de nourriture en cuisine ou de matériel appartenant à la Résidence, sans oublier bien sûr des fugues de certains de nos Résidents

Cet équipement devrait être opérationnel dans le courant du 1^{er} trimestre 2019. Une information spécifique sera faite avant sa mise en service et une signalisation sera apposée dans différents secteurs de l'établissement.

Maintenant revenons au présent et commençons, sans plus tarder, par profiter du **temps qui passe**. Pour cela dégustons ensemble quelques agapes et parts de galettes, le tout accompagné du verre de l'amitié, ce qui ne manquera pas de nous faire partager un bon moment de convivialité.

De nouveau je vous souhaite une :

Bonne et Heureuse Année à Toutes et Tous et Merci de votre attention.

Le Président du Conseil d'Administration.

Rémy RENAUD